



Je suis avocat

Je souhaite évoluer vers un autre métier
juriste d'entreprise



MÉTIER

Le **juriste d'entreprise** a pour mission de défendre les intérêts de sa société sur les plans stratégique, commercial, fiscal, social...

Il peut être généraliste ou spécialisé dans un domaine (contrats, propriété intellectuelle, contentieux...) et veille à la bonne application de la réglementation dans son domaine de spécialité.

Il accompagne, sur le plan juridique, les projets en cours dans l'entreprise.

Il conseille la direction et les services opérationnels afin de sécuriser juridiquement tous les contrats et opérations, et pilote l'intervention éventuelle d'avocats.

Ce métier s'exerce sous statut salarié.

ACCÈS AU MÉTIER

Une formation en droit est indispensable.

Le niveau minimum est le Master 1 en droit (Bac+4).

Cependant, les recruteurs préfèrent les candidats qui ont suivi une année supplémentaire (Master 2) leur ayant permis une spécialisation (droit social, finances, immobilier...) complétée par une formation en comptabilité/gestion d'entreprise comme le diplôme de juriste conseil d'entreprise (DJCE) ou titulaires du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat).

Les doubles cursus sont recherchés par les employeurs.

FORMATION, CERTIFICAT OU DIPLÔME

Niveau Bac+5 :

- diplôme universitaire (Master ou équivalent) en droit (droit des affaires...);
- diplôme d'une école supérieure de commerce ou IEP complété par une formation de niveau Bac+5 en droit.

PARCOURS DE MOBILITÉ

Devenir juriste d'entreprise est un des parcours de mobilité les plus répandus pour les avocats voulant se reconversion.

Certaines entreprises exigent ou accordent une importance primordiale à ce que les candidats soient titulaires du CAPA qui est selon elles un gage de qualité.

Le parcours sera d'autant plus facile que l'avocat aura une expérience professionnelle analogue au domaine d'activité de l'entreprise de destination (droits des affaires, de l'immobilier, droit social, droit de la propriété intellectuelle, etc.).

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier d'avocat salarié dont les compétences sont transférables pour l'exercice du métier de juriste d'entreprise.

Activités de l'avocat salarié	Degré de transférabilité vers juriste d'entreprise
Information et conseil	😊
Assistance et représentation devant les juridictions	😊
Médiation	😊
Défense du client devant les juridictions	✗

😊 Fort
✗ Non transférable

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR/À DÉVELOPPER

- Compétences juridiques en lien avec le domaine d'intervention de l'entreprise (droit des affaires, de l'immobilier, social, etc.).

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le travail se déroule en relation avec les services concernés (RH, commercial, achat...). L'activité implique de nombreuses relations avec les prestataires extérieurs.

AUTRES APPELLATIONS

- Rédacteur juridique
- Juriste corporate
- Chargé des affaires juridiques

ALLER PLUS LOIN

- www.carrières-juridiques.com
- www.village-justice.com
- www.francecompetences.fr

Afin d'en faciliter la lecture, les termes de cette fiche sont au masculin sans contrevenir au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.